

Communiqué de presse
08 juillet 2025

Opco EP renforce son engagement qualité en proposant une médiation interne pour faciliter les échanges avec ses bénéficiaires

Acteur clé de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Opco EP annonce la mise en place d'un dispositif de médiation interne, accessible aux entreprises bénéficiaires, alternants, organismes de formation et CFA. Conçu comme un espace d'écoute et de dialogue, il vise à fluidifier les échanges et à améliorer l'expérience utilisateur par son approche fondée sur la proximité, la réactivité et la confidentialité.

Un médiateur interne dédié pour favoriser la compréhension mutuelle

Opco EP souhaite offrir à ses bénéficiaires – entreprises, alternants, organismes de formation et CFA – un accompagnement complémentaire, à la fois humain et personnalisé. L'objectif étant d'encourager les échanges et le dialogue. Le processus repose sur une **démarche volontaire, collaborative et constructive**, aboutissant à un accord sur-mesure, satisfaisant les deux parties.

Une alternative rapide, confidentielle et efficace

La médiation d'Opco EP garantit une prise en charge simple et rapide. Toute demande peut être formulée via un formulaire dédié sur le site opcoep.fr ou directement par e-mail à mediateur@opcoep.fr. Ce dispositif repose sur deux piliers essentiels : **la confidentialité des échanges** et **l'écoute**, conditions indispensables à une résolution efficace des conflits.

Un engagement renforcé au service de la qualité des relations professionnelles

En s'appuyant sur la pédagogie et la réactivité, le médiateur organise des réunions de concertation, anime les échanges et guide les parties vers des solutions adaptées. Son intervention facilite la reprise du dialogue, la compréhension des enjeux de chacun et la préservation d'un climat de confiance.

Ce nouveau service complète les dispositifs d'assistance déjà proposés, dont la ligne téléphonique disponible de 6h à 23h et reflète la volonté de l'opérateur de compétences de proposer un accompagnement au plus proche des attentes des bénéficiaires.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 442 700 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,5 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougnot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com